

La ministre Yolande James et la CRÉ de la Mauricie misent sur l'immigration pour favoriser le dynamisme de cette région.

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre de la Famille, Mme Yolande James, et le président de la Conférence régionale des élus de la Mauricie, M. Gérard Bruneau, ont procédé le 6 juillet 2010 à la signature de l'Entente spécifique de régionalisation de l'immigration dans la Mauricie. Cet événement s'est déroulé en présence de la ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, Mme Julie Boulet, de la députée de Trois-Rivières, Mme Danielle St-Amand, et de nombreux partenaires.

L'entente, qui représente un investissement de 855 000 \$ réparti sur trois ans, est réalisée par trois partenaires : le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la CRÉ de la Mauricie et Emploi-Québec. En plus de permettre à la région mauricienne de bénéficier davantage de l'apport de l'immigration, l'entente donne un nouvel élan aux partenariats locaux déjà existants en soutenant des projets concrets pour attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée nécessaire au développement de la région.

"Avec le vieillissement de la population et les pénuries anticipées de main-d'œuvre qualifiée en Mauricie, le recours à l'immi-

gration durable peut changer les choses. Depuis 2003, notre gouvernement encourage les initiatives du milieu pour mieux répondre aux besoins des régions. Cette entente permettra de consolider et de développer les services locaux pour attirer et retenir plus de 165 nouveaux arrivants et leurs familles dans la région" a déclaré la ministre Yolande James. Précisons que la contribution financière du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles totalise 330 000 \$.

Cette entente spécifique vise quatre objectifs principaux :

1. promouvoir l'immigration comme une stratégie de développement durable en Mauricie et faire de la région un pôle d'attraction pour les personnes immigrantes, notamment en matière de formation et d'emploi;

2. faciliter l'intégration culturelle, sociale et professionnelle de 165 personnes immigrantes et leur famille tout en leur permettant de contribuer au développement de la région de la Mauricie, notamment en répondant aux besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève dans les secteurs névralgiques, dans les créneaux d'excellence et dans le milieu des affaires;

3. favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes en région en offrant une gamme de services intégrés;

4. favoriser l'instauration de relations interculturelles harmonieuses au sein de la population; promouvoir l'apport de l'immigration auprès de la société d'accueil et des employeurs; et responsabiliser les personnes immigrantes en les incitant à s'engager dans leur processus d'intégration et d'établissement durable.

"L'immigration constitue un atout indéniable pour la région. Les services d'accueil et d'insertion en emploi permettront aux personnes nouvellement arrivées de participer pleinement à l'essor de nos collectivités", a souligné la ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, Mme Julie Boulet.

"La qualité et la disponibilité de la main-d'œuvre constituent l'un des éléments névralgiques du développement de nos régions. Les partenaires du marché du travail et les ministères concernés conjugueront leurs efforts et travailleront de concert pour que l'intégration pleine et entière des nouveaux arrivants en Mauricie soit harmonieuse et durable", a fait savoir le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad.

Souhaitant que l'entente favorise davantage l'attraction et la rétention des personnes immigrantes dans la région, le président de la CRÉ, M. Gérard Bruneau, s'est dit "persuadé que l'entente contribuera à renforcer la concertation entre tous les partenaires". Outre l'intégration durable des personnes immigrantes en Mauricie, il souhaite aussi qu'elle favorise l'essor socioéconomique de la région.

Rappelons que la région mauricienne, à l'instar des autres régions du Québec, subit les effets liés au vieillissement de la population. La population immigrante de la région représente 1,6 % de la population totale, soit 3 985 personnes, selon le recensement de 2006.

"Avec le renouvellement de cette entente, la Mauricie fait partie des régions du Québec qui comptent sur la diversité pour assurer le dynamisme de ses entreprises. La régionalisation de l'immigration, c'est tellement plus qu'une question de région. C'est lié à l'essor et à l'enrichissement de toute notre société", a conclu la ministre Yolande James.

Sources: CNW Group et Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre de la Famille.

600 emplois d'été formateurs pour des jeunes des minorités visibles - Le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et les milieux privé et associatif se mobilisent pour appuyer les jeunes

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre de la Famille, Mme Yolande James, et la responsable des communautés d'origines diverses au comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Mary Deros, ont donné, le 28 juin dernier, le coup d'envoi à la deuxième édition de «Place à la relève», un programme qui permettra à 600 jeunes, particulièrement des minorités visibles, d'occuper un emploi d'été formateur. (...)

Les 600 élèves, filles et garçons de 4e et 5e secondaire, qui participent au programme proviennent d'une vingtaine d'écoles de Montréal et sont reconnus par leurs professeurs comme étant des jeunes motivés et responsables. Cet été, ils travailleront dans un milieu encadré et occuperont des emplois formateurs qui correspondent à leurs intérêts professionnels et qui leur permettront d'enrichir leur bagage de connaissances et d'expérience.

Des nouveautés pour la deuxième édition

Après la réussite de la première édition, la deuxième année de «Place à la relève» s'entame elle aussi sur une note positive : plus d'entreprises participent cette année au projet et de nouveaux emplois sont au menu pour les jeunes. Alors que 49 entreprises privées avaient pris part à l'expérience en 2009, 61 entreprises participent à l'édition 2010. Par ailleurs, les personnes responsa-

bles de Place à la relève ont bien entendu les recommandations des participants de l'an dernier. À la demande des jeunes, Place à la relève offre cette année de nouveaux emplois dans le domaine de la santé et de l'éducation.

«Grâce à Place à la relève, les employeurs et leur personnel ont l'occasion de découvrir des jeunes remplis de potentiel et motivés. Les dirigeantes et les dirigeants que j'ai rencontrés ont tous souligné le talent dont ont fait preuve les jeunes qui ont travaillé au sein de leur entreprise et leur capacité à dépasser leurs attentes», a fait valoir Mme James.

«Pour nous, Place à la relève représente non seulement une belle occasion d'intéresser les jeunes à notre secteur d'activité, mais aussi de développer une relève pour les entreprises du multimédia», a déclaré M. Alain Tascan, vice-président et directeur général d'Electronic Arts Montréal, l'entreprise où se déroulait la conférence de presse. Cette compagnie de logiciels de jeux interactifs fait partie des entreprises qui embauchent pour une deuxième année des jeunes de Place à la relève. Aux emplois offerts par les entreprises du secteur privé et du milieu associatif, s'ajoutent aussi ceux de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec.

À propos de Valorisation jeunesse

Rappelons que le projet Place à la relève est l'un des quatre volets de Valorisation jeunesse, lancé en 2009 par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturel-

les. Son objectif principal est de miser sur les jeunes en les encourageant à réaliser leurs ambitions et à prendre une part active au sein de la société.

Mis sur pied avec la collaboration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le projet Place à la relève est soutenu financièrement par la Ville de Montréal, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la

Conférence régionale des élus de Montréal.

Valorisation jeunesse s'inscrit dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 ainsi que dans la politique du gouvernement du Québec La diversité : une valeur ajoutée, politique qui vise à contrer la discrimination et à favoriser la pleine participation des personnes de toutes origines au développement du Québec.

Source: (Article et photo) © MICC



Le vice-président et directeur général d'Electronic Arts Montréal, M. Alain Tascan, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre de la Famille, Mme Yolande James, et la responsable des communautés d'origines diverses au comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Mary Deros, avec des jeunes participant au programme Place à la relève, le 28 juin dernier.